

Télé-Luxembourg, papa de RTL

PROGRAMME RTL-TVI souffle les 60 bougies de Télé-Luxembourg

► Télé-Luxembourg est née en janvier 1955.

► Elle s'est développée en Belgique début des années 80.

► A part le siège social, RTL Belgique n'est plus luxembourgeoise.

Cherchez l'erreur. RTL-TVI fête ce dimanche soir en grande pompe la naissance de Télé-Luxembourg. La direction de RTL n'a pas perdu la boule. La chaîne francophone belge est bel et bien née à travers le prisme de la chaîne du Grand-Duché.

Nous sommes le 23 janvier 1955. Ce soir-là, la speakerine Danièle Leconte annonce officiellement l'ouverture de Télé-Luxembourg avec un gros - et quasiment unique - morceau pour la programmation : le journal d'information emmené par Robert Diligent et Jacques Navadic.

Ces deux pionniers de l'info concoctent eux-mêmes les reportages, qu'ils présentent dans un décor qui se résume à une table en bois. Des moyens rikiki pour une audience qui l'est tout autant. Les rares propriétaires d'un téléviseur, aussi imposant qu'une commode, découvrent le journal de Télé-Luxembourg via un signal hertzien émis depuis Dudelange, à quelques kilomètres de la ville de Luxembourg. Seuls les téléspectateurs situés à 150 kilomètres à la ronde captent la chaîne.

Dès 1986, le Journal dépasse en audience

celui de la RTBF. En 1987, RTL devient 100 % belge

Pour la Belgique, les heureux élus résident dans les Ardennes. Mais pour Namur, le signal est déjà trop faible ! Qu'à cela ne tienne, la popularité de Télé-Luxembourg grandit chez nous grâce au développement du câble et de l'image en couleur.

« *Au milieu des années 70, la direction de Télé-Luxembourg s'est rendu compte du potentiel*

de la chaîne en Belgique », relate Jean-Charles De Keyser, ex-CEO de RTL Belgique et premier Belge à avoir collaboré avec Télé-Luxembourg. « *Avec l'arrivée de Coditel et d'autres câblo-opérateurs, Télé-Luxembourg a commencé à atteindre les ménages en Wallonie, à Bruxelles et même en Flandre. C'était une alternative au service public (NDLR : RTB), il y avait par exemple pour la première fois des séries américaines comme Dallas.* »

Consciente du potentiel d'audience, la direction luxembourgeoise apporte un ancrage belge en diffusant des reportages conçus depuis Bruxelles. Imaginez le topo : les journalistes amenaient leurs bobines de Bruxelles à Luxembourg... en voiture ! Vu l'engouement, la première brique est posée en 1983, avec l'inauguration du tout premier Journal Télévisé 100 % belge, conçu et diffusé depuis la Villa Empain à Bruxelles. Dès 1986, le Journal dépasse en audience celui de la RTBF. En 1987, RTL devient 100 % belge et devient RTL-TVI.

Aujourd'hui, que reste-t-il de

cette touche luxembourgeoise à RTL Belgique ? Une peau de

« Le siège social de RTL a été choisi au Luxembourg pour des raisons fiscales »

chagrin. D'un point de vue structurel, toutes les émissions sont conçues et produites depuis les locaux de RTL, situés avenue Georgin à Schaerbeek : la rédaction du Journal, les locaux de Bel RTL, le studio du « Septante et un », le service marketing, la production... « *Comme lien avec le Luxembourg, je parlais d'un*

certain attachement et d'une certaine culture de famille. Par rapport à l'identité des programmes, on ne peut en effet plus parler de côté luxembourgeois », admet Stéphane Rosenblatt, directeur des programmes de RTL, arrivé dans la Maison RTL en 1985 en tant que journaliste. La seule identité luxembourgeoise, et non des moindres, c'est la licence. Depuis 2005, le siège social de RTL (avant 2005, RTL bénéficiait d'un siège social en Belgique et au Luxembourg) est situé à 100 % au Luxembourg, dans la petite entité de Kirchberg. « *La licence luxembourgeoise, c'est la partie décisionnaire de la chaîne* », explique Stéphane Rosenblatt.

« *Cela concerne les grandes décisions, la stratégie ou la réflexion sur les programmes.* »

En gros, une partie de la direction de la chaîne à Bruxelles s'y rend régulièrement pour des réunions. Et comme l'admet Jean-Charles De Keyser : « *Difficile de cacher que le siège a été choisi au Luxembourg pour des*

raisons fiscales. » Sans apporter de précision, Stéphane Rosenblatt se défend : « *Je rappelle qu'en ce qui concerne les licences, il existe une directive européenne qui s'applique à toutes les télévisions d'Europe. Sur le plan déontologique, RTL est membre du CDJ (Conseil de déontologie journalistique) en Belgique, nos journalistes ont une carte de presse belge et nous sommes régis par l'équivalent du CSA belge au Luxembourg.* » ■

GERY BRUSSELMANS

CE DIMANCHE

Une heure de nostalgie

Une rétrospective d'une heure. Voilà ce que propose ce dimanche RTL-VI. Pas d'historique au sens strict, mais plusieurs thématiques développées. Depuis la villa Empain de l'avenue Franklin Roosevelt, Sandrine Corman lance quelques sujets comme les débuts de Jacques Navadic et de Robert Diligent au Journal Télévisé. On pense également aux speakerines, en place depuis... 1955, sans omettre quelques controverses comme le scandale de 1991, quand Hervé Meillon fut stoppé en plein direct à cause des provocateurs Bucquoy ou Godin. Etayée par des interventions de vieux de la vieille comme André Torrent, Jacques Navadic, Robert Diligent, Marylène Bergmann ou Jean-Charles De Keyser, cette rétrospective mise avant tout sur le côté varié, strass et paillettes.

G.B.